

Catalogue collectif des périodiques dans les bibliothèques de la santé du Québec, 1994. Sources d'information québécoise, 3.
Montréal : ASTED, 1994. xli, 310 p.

Bernard Bédard

Volume 41, numéro 2, avril-juin 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033303ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033303ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bédard, B. (1995). Compte rendu de [*Catalogue collectif des périodiques dans les bibliothèques de la santé du Québec, 1994. Sources d'information québécoise, 3.* Montréal : ASTED, 1994. xli, 310 p.] *Documentation et bibliothèques*, 41(2), 129-129. <https://doi.org/10.7202/1033303ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Catalogue collectif des périodiques dans les bibliothèques de la santé du Québec, 1994. Sources d'information québécoise, 3. Montréal: ASTED, 1994. xli, 310 p.

Les catalogues de périodiques sont nombreux et variés et ils sont des outils indispensables pour permettre les prêts, les échanges et les partages. Ce sont des instruments coûteux, qui nécessitent beaucoup de travail, surtout, lorsqu'ils contiennent les données de plusieurs bibliothèques. C'est la raison pour laquelle la plupart des catalogues de périodiques sont produits par des organismes publics.

Il faut se réjouir que la Section Santé de l'ASTED ait décidé de publier un tel catalogue. Pour ce faire, elle a réuni un grand nombre de collaborateurs pour mener à bien ce projet ambitieux.

Le Catalogue collectif des périodiques dans les bibliothèques de la santé du Québec porte surtout, comme son titre l'indique, sur les périodiques du domaine de la santé, mais on y trouve également des périodiques du secteur social, puisque quelques centres de documentation à caractère social y ont participé tels que le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de la Montérégie, les Centres civiques jeunesse de Montréal et le Centre canadien d'étude et de coopération internationale.

Cet ouvrage comprend une introduction qui précise l'objectif poursuivi et la méthode de travail utilisée; elle est suivie de remerciements, de notes explicatives qui définissent les règles appliquées dans l'élaboration du catalogue, d'un code d'éthique du PEB, de la liste des bibliothèques participantes et enfin, de la liste des périodiques répertoriés.

L'objectif poursuivi par les auteurs du catalogue est «de faire connaître les collections de ces bibliothèques» dans le but de favoriser «une rationalisation du développement des collections» et une meilleure «gestion du prêt entre bibliothèques».

Ce catalogue comprend les collections de périodiques de 144 bibliothèques

et centres de documentation et on y retrouve 5 300 titres de périodiques. Une comparaison, de la liste des participants à ce catalogue avec celle des participants au *Catalogue collectif des publications scientifiques en série dans les bibliothèques canadiennes* publié par l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, nous révèle que seulement 52 bibliothèques collaborent aux deux catalogues. Donc, la publication du Catalogue collectif des périodiques par l'ASTED s'avère pleinement justifiée et nécessaire.

L'élément novateur de ce catalogue est l'insertion d'un «Code d'éthique du PEB» dans le préambule. Ce code est basé sur cinq principes. D'abord, acheminer les requêtes dans son réseau puis, s'il devient nécessaire, s'adresser à sa région et enfin, diversifier ses sources d'approvisionnement afin de ne pas surcharger les bibliothèques prêteuses. Ces trois premiers principes sont très importants et devraient être suivis par toutes les bibliothèques. Le quatrième principe: «favoriser l'utilisation du courrier électronique pour transmettre vos requêtes». Ce principe ne peut être appliqué que par une minorité de participants, car la plupart de ceux-ci n'ont pas accès au courrier électronique. Cependant, les bibliothèques participantes pourraient envoyer leurs requêtes par télécopieur dans la mesure où elles ne seraient pas trop nombreuses. Quant au dernier principe, il consiste à «limiter les demandes de transmissions par télécopieur aux demandes urgentes seulement». Ce principe est d'application courante dans le monde des bibliothèques étant donné la lourdeur de ce fonctionnement.

La liste des bibliothèques participantes contient non seulement l'adresse, mais également l'état de la collection c'est-à-dire le nombre de monographies et le nombre d'abonnements. De plus, le nom du responsable est indiqué ainsi que le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse du courrier électronique Envoy-100. Ces dernières informations, peu fréquentes dans les catalogues, sont très intéressantes et devraient favoriser les communications et les échanges entre les bibliothèques.

Ce catalogue est avant tout un outil pour localiser les périodiques dans le but de transmettre des requêtes à d'autres

bibliothèques. Les notices sont présentées selon l'ordre alphabétique des titres des périodiques et comprennent, en plus du titre, le lieu d'édition ainsi que la date du début de la publication. Lorsque nécessaire, un réseau de renvois s'y ajoute, permettant de suivre les changements de titres. Ensuite figure la liste des bibliothèques qui possèdent ce titre et l'état de la collection disponible. Cette notice est simple, facile d'utilisation et permet d'atteindre l'objectif visé.

Dans un tel projet d'envergure, quelques coquilles se sont glissées. À titre d'exemples: l'Institut Roland Saucier a une adresse incomplète; une bibliothèque a indiqué une adresse Internet au lieu d'une adresse Envoy 100. D'ailleurs il serait utile, dans une prochaine édition, d'ajouter l'adresse Internet pour les bibliothèques qui y adhèrent.

Nous suggérons également que dans une prochaine édition, on insiste davantage pour que les participants fournissent toutes les informations, qui devront apparaître dans la notice. Il est fréquent de constater l'absence de la date du début de la publication et l'absence de la toponymie lorsqu'on signale l'état de la collection.

Ce catalogue remet en question la publication de plusieurs petits catalogues de périodiques dans le domaine de la santé puisque ce dernier les incorpore. Il est préférable que tout le milieu se regroupe, comme il l'a fait pour éditer ce catalogue, plutôt que de maintenir des petits catalogues. D'ailleurs, la véritable valeur de ce catalogue se situe dans sa pérennité.

En conclusion, ce catalogue est un instrument très précieux pour les bibliothèques du secteur santé au Québec, nous encourageons donc la Section Santé de l'ASTED à produire de nouvelles éditions et nous incitons fortement les bibliothèques à s'en servir. Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de ce catalogue qui fait honneur au secteur santé.

Bernard Bédard

Bibliothèque de la Santé, Université de Montréal